



Union Française des Accompagnateurs et Animateurs en Montagne

Siège national : 18, rue Saint Polycarpe 69001 LYON Tél. 04 78 39 49 08
Association sportive agréée, affiliée à la Fédération Française des Clubs Omnisports.



Souscription de la cotisation 2017-2018 et d'une Carte Montagne - assurance

Valables du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018

Envoyer votre demande avec le paiement à : F.F.M.M. 18 rue Saint Polycarpe 69001 LYON

Madame Mademoiselle Monsieur

Cocher la case choisie

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Localité :

Date de naissance :

Adresse e-mail : Téléphone :

<input checked="" type="checkbox"/> Je souscris la cotisation annuelle à l'UFAM	<input type="checkbox"/> Membre actif 36.00 €	Montants
	<input type="checkbox"/> Bienfaiteur Mini 100.00 € (1)	

+ Je souscris une cotisation Carte Montagne (en même temps que la cotisation) (5)

1 carte individuelle 28.00 €

1 seconde carte individuelle conjoint(e) (même nom et même adresse) 28.00 €

Prénom : Date naissance :

1 carte familiale (2) (peut comprendre père, mère et maxi 3 enfants de moins de 18 ans) 70.00 €

1 carte jeune de moins de 18 ans (même nom et même adresse) 21.90 €

Prénom : Date naissance :

Pour une carte familiale veuillez compléter le cadre ci-dessous.
Les enfants doivent être âgés de moins de 18 ans.

Total à payer =

	Prénom	Né(e) le
Conjoint(e)
Enfant 1
Enfant 2
Enfant 3

Détail de votre paiement

<input type="checkbox"/> Chèque à l'ordre de FFMM (3)	Montants
<input type="checkbox"/> Carte Visa ou Mastercard	
<input type="checkbox"/> Chèques Vacances (4)	
<input type="checkbox"/> Espèces	

Paiement par carte bancaire Propriétaire de la carte :

Numéro de la carte :
.....

Limite de Validité
Mois Année 3 derniers chiffres au verso de la carte (Indispensable)

(1) Un reçu fiscal sera délivré par la FFMM permettant une réduction d'impôt de 66 % du montant versé.
(2) Pour un couple sans enfant il est plus avantageux de souscrire 2 cartes individuelles.
(3) N'oubliez pas de signer votre chèque.
(4) Il n'est pas rendu de monnaie sur les Chèques Vacances. Les E-Chèques Vacances ne sont pas admis.
(5) L'UFAM ne délivre pas la Carte Montagne sans cotisation. Demander une carte "hors club" au secrétariat FFMM.